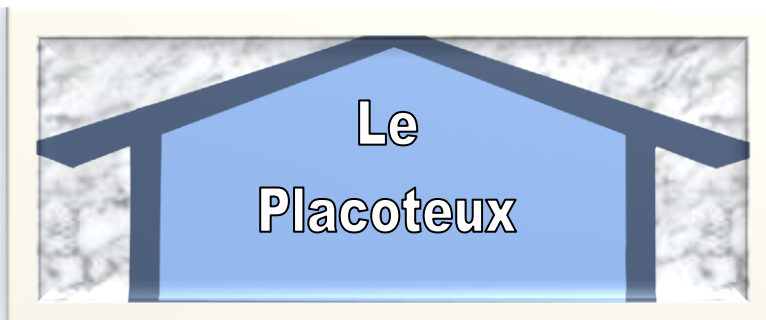




École Lévesque, Saint-Donat

Janvier 2017

Volume 19, Numéro 3

AGENDA JANVIER À MARS 2017

Janvier	
Du 30 janvier au 5 février	Inscription scolaire en ligne pour l'année 2017-2018 + demandes de libre-choix
Février	
2 février – 18 h 30	Porte ouverte en soirée à l'école Ste-Luce pour les élèves de 6 ^e année
7 février	Porte ouverte en soirée à l'école du Mistral pour les élèves de 6 ^e année (Invitation à venir)
Du 7 au 17 février	Inscription des nouveaux élèves dont ceux du préscolaire + inscriptions et demandes de libre-choix papier pour ceux qui ne se sont pas inscrits en ligne
24 février	Journée pédagogique. Tous les élèves sont en congé. Le service de garde sera ouvert.
27 février	Atelier « Aster » à l'école
28 février	Sortie au Parc Beauséjour (Des informations vous parviendront plus tard.) Remise des bulletins
Mars	
2 mars p.m.	Demi pédagogique flottante. Congé pour <u>tous les élèves en après-midi</u> . Rencontre des parents (au besoin). Le service de garde sera ouvert.
3 mars a.m.	Les cours se terminent à 11 h 20
Du 6 au 10 mars	Semaine de relâche. Congé pour tous les élèves.
13 mars a.m.	Demi pédagogique flottante. Congé pour <u>tous les élèves en avant-midi</u> . Le service de garde sera ouvert.
20 mars	Réunion du conseil d'établissement à 19 h à l'école des Bois-et-Marées
31 mars	Ajout – Congé au préscolaire

ABSENCES DES ÉLÈVES

Nous vous rappelons qu'il est important d'appeler à l'école et au service de garde, lors d'une absence de votre enfant et il est obligatoire de fournir la raison de cette absence (ex : maladie, rendez-vous, voyage, symptôme de la grippe...)

À chaque année, les vérificateurs externes de la Commission scolaire sont mandatés pour vérifier les dossiers et les absences des élèves. Merci de votre collaboration !



PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR 2017-2018

INSCRIPTION AU PRÉCOLAIRE 4 ANS

INSCRIPTION AU PRÉCOLAIRE 5 ANS

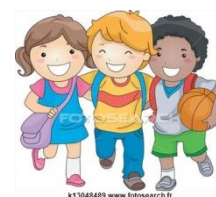


(Pour les enfants qui n'ont pas fréquenté l'école en 2016-2017)

Du 7 au 17 février prochain, vous pourrez venir inscrire votre enfant au préscolaire 4 ans (avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2017) et au préscolaire 5 ans (avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2017) pour l'année 2017-2018.

Pour s'inscrire, vous vous présentez à l'école Lévesque avec le certificat de naissance (copie originale) de votre enfant (grand format obligatoire), entre 13 h et 16 h les mercredis et entre 8 h et 11 h et 13 h et 16 h les mardis et les jeudis. Les photocopies ne sont pas acceptées. La secrétaire fera des copies du certificat et vous redonnera le document original. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer au secrétariat de l'école : 418-739-4804, poste 5200.

Un service de garde scolaire est offert pour les jeunes du préscolaire 5 ans à la 6^e année. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec Lucie Côté, responsable du service de garde, au (418) 739-4804, poste 5202.



Merci de votre collaboration!

MESSAGE DU SERVICE DE GARDE



Lorsque les parents emmènent les jeunes au service de garde, il est important de les conduire jusqu'à la porte du service de garde à l'arrière de l'école, pour question de sécurité. Merci.

Lucie Côté
Responsable du service de garde

RÉVEILLON DE NOËL



Nous désirons remercier très sincèrement les parents bénévoles et l'équipe-école pour l'organisation des activités à l'occasion de Noël.

Il y a eu un réveillon de Noël dans la grande salle de l'école et les élèves ont été ravis par la visite du Père-Noël. Ils ont participé à des jeux variés et se sont bien amusés.

Merci encore une fois au Père-Noël pour nous avoir donné du temps malgré son horaire chargé. Ce fut très apprécié!

RAPPEL

TRANSPORT LORS DES INTEMPÉRIES



Voici quelques informations qui sont susceptibles de mieux vous informer au cas où des tempêtes surviendraient au cours des prochains mois.

Interruption du transport le matin :

Un message, radiodiffusé entre 6 h 15 et 6 h 45 sur les ondes des stations de radio et de télévision locales, informe la population de la décision prise par la Commission scolaire (CFER-TV, CJBR-FM, 102,9 Rouge FM, 98,7 Énergie Est-du-Québec et 96,5 CKMN-FM). De plus, l'information est diffusée sur le site Internet et la page Facebook de la Commission scolaire.

Retour des élèves transportés avant la fin des cours :

Si, au cours de l'avant-midi, la tempête justifie le retour des élèves à la maison, la décision doit être prise en avant-midi, au plus tard à 10 h 15. Un message radiodiffusé informera les parents de la suspension des cours. Les élèves sont retournés à leur domicile à l'heure habituellement prévue pour la sortie du midi et ne reviennent pas en après-midi. Lors de cette mesure, il est important de vous rappeler que votre enfant sera retourné à l'endroit indiqué sur le formulaire que vous avez complété à cette fin en début d'année. S'il en était autrement, veuillez aviser l'école sans délai afin d'assurer la sécurité pour tous.

Pour les parents utilisateurs du service de garde, **voici quelques précisions :**

Lorsque les **cours seront suspendus le matin ou pendant la journée même**, un message radio sera diffusé entre **6 h 15 et 6 h 45 ou au plus tard à 10 h 15** (CFER-TV, CJBR-FM, 102,9 Rouge FM, 98,7 Énergie Est-du-Québec et 96,5 CKMN-FM). L'information est aussi diffusée sur le site Internet et la page Facebook de la Commission scolaire.

- Lorsque les cours seront suspendus le matin, il est à noter que, **cette année, le service de garde sera ouvert.**
- Lorsque les cours seront suspendus au cours de la journée, le service de garde restera ouvert pour la journée et accueillera les élèves inscrits jusqu'au retour des parents en fin de journée.
- Lorsqu'un message radio sera diffusé le matin à l'effet que les écoles sont **fermées**, le service de garde le sera aussi.
- N'oubliez pas que le tarif lors des journées de tempête est le même que lors des journées pédagogiques, soit de 16 \$.
- Vous pouvez aussi téléphoner au service de garde au (418) 739-4804, poste 5202 et il y aura un message sur la boîte vocale pour vous informer de la situation.

